

Collectif du numérique
contact@collectifdunumerique.fr

Paris, le 10 mars 2012

Mesdames et Messieurs les membres du Collectif numérique,

J'ai pris connaissance avec attention du courrier que vous m'avez adressé. Selon moi, le rôle du président de la République est d'abord d'affirmer des objectifs politiques, des valeurs et des principes.

Le numérique est une question clé pour l'avenir de notre pays et notre jeunesse. Je souhaite que l'ensemble de la Nation tire le meilleur potentiel de la révolution numérique et que celle-ci permette de créer nos emplois de demain. Ce courrier est pour moi l'occasion de rappeler et de préciser mes propositions en la matière :

L'enjeu de la transformation numérique de l'économie et de la société

Avec le numérique, le monde s'est engagé dans une nouvelle révolution industrielle. C'est une transformation complète qui bouleverse tous les pans de la société : économie, industrie, services, mais aussi éducation, santé, information, tourisme, etc.

La France aborde cette transformation avec de nombreux atouts : son enseignement supérieur, sa recherche, ses infrastructures, l'esprit d'entreprise de sa jeunesse. Elle a malheureusement aussi de lourds handicaps : plafond de verre qui bloque la croissance des PME, carence des capacités d'investissement en capital, décrochage de la R&D industrielle.

Il y a urgence à agir car le candidat sortant a fait perdre cinq précieuses années à notre pays : à travers la remise en cause du statut des jeunes entreprises innovantes qui a créé une forte insécurité réglementaire pour les entrepreneurs et les investisseurs, à travers la circulaire Guéant qui a isolé l'innovation française des réseaux de recherche internationaux, à travers le

projet de « taxe Google » qui n'en avait que le nom et menaçait en réalité le tissu économique français, à travers l'impasse répressive d'Hadopi qui a retardé le développement de l'offre légale en ligne. Et même lorsque l'intention n'était pas en cause, comme pour la mise en place d'un fonds pour la société numérique ou le portail de données publiques Etalab, c'est la mise en œuvre qui a déçu, parce que les moyens n'ont pas été mis en face des ambitions affichées.

Avant toutes choses, je souhaite que l'action de l'Etat dans le numérique soit guidée par une stratégie ambitieuse et cohérente et qu'elle s'appuie sur une expertise solide. La gouvernance du numérique devra être repensée pour mettre fin à l'éparpillement des forces. Il faudra à la fois un équipage rassemblé et un pilote dans l'avion.

La vision stratégique de la compétitivité du numérique pour la création d'emplois

Le numérique peut durablement créer de l'emploi. C'est une formidable opportunité. Mais je ne crois pas comme la droite que ces emplois vont tomber du ciel. Le numérique est une terre qu'il faut nourrir avant d'espérer en récolter les fruits.

Or le candidat sortant a laissé le numérique en jachère. Les chefs d'entreprise font aujourd'hui face à une grave pénurie de développeurs et de jeunes formés aux nouveaux métiers du numérique. Cette situation est insupportable lorsque l'on sait le taux de chômage des jeunes dans notre pays et le potentiel de développement de ces activités.

A côté des ingénieurs, il y a urgence à former des jeunes de qualifications intermédiaires dans des secteurs tels que la programmation, l'administration de réseau, la numérisation et l'archivage ou la gestion de communautés.

Les aspects réglementaires et fiscaux

La grande réforme fiscale que je mettrai en œuvre si je suis élu président de la République favorisera l'investissement et l'innovation au sein des entreprises. La fiscalité sera adaptée aux PME et aux entreprises innovantes. L'impôt sur les sociétés deviendra progressif en fonction de la taille de l'entreprise et son taux sera plus bas sur le bénéfice réinvesti que sur celui distribué aux actionnaires. L'accès des PME au crédit impôt recherche sera facilité à travers un élargissement des critères. Enfin la plus-value sera traitée comme un revenu exceptionnel en cas de transmission.

Il faudra aussi mettre fin à cette injustice qui veut que les géants de l'Internet ne paient qu'une faible part de leurs impôts en France alors qu'ils y exercent une activité économique florissante. Nous privilégierons la voie européenne,

en proposant à nos partenaires de renégocier les conventions internationales qui organisent cette évasion fiscale. Mais nous travaillerons également à une solution nationale en complément.

L'engagement pour l'accompagnement de l'innovation numérique

L'économie française peut trouver dans le numérique les ressources d'une croissance soutenue et durable, à condition d'accompagner cette transformation dans deux dimensions. Il y a d'abord la filière numérique proprement dite – informatique, télécommunications, mais aussi industries de contenus ou industries émergentes appuyées sur le numérique, comme la santé, l'autonomie, le transport ou la transformation écologique – qui devra être soutenue avec constance car il n'y aura pas de croissance durable sans de solides positions dans ces secteurs d'hypercroissance. Mais il faut aussi accompagner la transformation des secteurs traditionnels – industrie, services, petites entreprises notamment du commerce – en réussissant l'intégration des innovations issues du numérique dans ces activités.

J'ai fait des PME et des entreprises innovantes une priorité de mon projet pour la France. Comme je l'ai déjà annoncé, je mobiliserai l'épargne des Français, en créant un livret d'épargne industrie dont le produit sera entièrement dédié au financement des PME et des entreprises innovantes. Pour cela, je compte doubler le plafond du livret développement durable, en le portant de 6 000 à 12 000 euros. Je créerai une Banque publique d'investissement. À travers ses fonds régionaux, je favoriserai le développement des PME et le soutien aux filières d'avenir tel que le numérique. Je permettrai aux régions, pivots de l'animation économique, de prendre des participations dans les entreprises stratégiques pour le développement local et la compétitivité de la France.

L'accès des PME et des entreprises innovantes aux marchés publics sera également assuré. Je suis favorable à la proposition d'un médiateur du marché public, de façon à donner toutes les informations, à faciliter l'accès, à montrer qu'il n'y a pas qu'une affaire de prix, mais aussi de qualité, de service, de suivi.

L'effort de formation au numérique

Vous le savez, la jeunesse est pour moi la grande priorité, la grande espérance qui traversera le quinquennat si le Français me font confiance et m'élisent président de la République. A l'heure où la compétition mondiale nous pousse à développer nos industries créatives et innovantes, il est capital que les nouvelles générations disposent de tous les atouts, non seulement pour utiliser les technologies numériques, mais aussi pour les remodeler, les réinventer.

L'éducation ne devra donc pas seulement faire des élèves des « consommateurs » du numérique, mais aussi des « créateurs », qui sauront décoder et surtout « coder » cet univers. Pour moi le « code » informatique n'est pas moins noble que le « code » juridique et, en quelque sorte, nous devons faire en sorte que, dans les générations futures, nul ne puisse l'ignorer !

Il y aura donc un grand plan pour le numérique dans la formation, dont j'ai donné les grandes orientations : soutien au développement des supports pédagogiques numériques, formation des enseignants au numérique, nouvelles pédagogies, ouverture à toutes les séries des baccalauréats généraux et technologiques d'une "spécialité optionnelle" tournée vers le numérique.

La modernisation numérique de l'Etat et l'exemplarité des services publics

Après les réorganisations brutales qui ont secoué les administrations ces dernières années, je souhaite redonner à la modernisation de l'Etat ses lettres de noblesse. La réforme de l'Etat, conduite d'en haut et à marche forcée devra se mettre à l'écoute des usagers, observateurs directs des dysfonctionnements quotidiens du service public, reconnaître l'expertise des agents, miser sur la mutualisation des ressources.

L'action publique repose de plus en plus sur les systèmes d'information. Aussi l'Etat devra t-t-il se doter en la matière d'une véritable stratégie technologique, articulée autour de grands principes : la maîtrise des systèmes d'information des services publics et donc le maintien de compétences internes fortes ; l'agilité plutôt que la logique des « grands projets » cloisonnés et coûteux ; la mutualisation des besoins techniques entre administrations ; l'interopérabilité à travers les logiciels libres et les standards ouverts.

Il faudra aussi aller plus loin dans l'ouverture des données publiques, à tous les niveaux de la sphère publique. Il en va de la démocratie et de la transparence, mais aussi de la vitalité du tissu d'entreprises innovantes de notre pays, qui sauront exploiter ces données pour apporter de nouveaux services aux Français.

Enfin l'Etat devra donner l'exemple en matière de respect de la vie privée. J'ai annoncé l'institution d'un « habeas corpus numérique », qui garantira les droits et les libertés de chacun face à l'entrée dans nos vies des nouvelles technologies. Aussi, la création, comme la destruction, la destruction des finalités et des modalités des fichiers de police doivent devenir une compétence du Parlement. Et j'estime également souhaitable que soit institué un droit d'accès des citoyens à la fiche qui les concerne.

J'ai demandé à Mme Fleur Pellerin, ma conseillère, de poursuivre les échanges avec vous sur ces sujets.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Collectif numérique, à l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hollande', with a large, stylized flourish extending from the end of the signature.

François HOLLANDE